



JOUR 2 | **ART. 20 DE LA CIDE : LE DROIT À UNE PROTECTION  
MÊME SI TU N'AS PAS DE FAMILLE**



Affiche FRANCAS

**ART. 20 DE LA CIDE : LE DROIT À UNE PROTECTION  
MÊME SI TU N'AS PAS DE FAMILLE**

1. Si tu n'as plus de famille, ton pays doit te protéger et veiller sur toi.
2. Il t'apportera une protection de remplacement pour que tu ne sois pas seul.
3. Cette protection devra tenir compte de ton passé et de ta culture.



JOUR 2 | **ART. 20 DE LA CIDE : LE DROIT À UNE PROTECTION MÊME SI TU  
N'AS PAS DE FAMILLE**

## Un poème pour faire vivre les droits de l'enfant, dans la classe !

### LINDA

Linda prévient toute la vallée :  
Il faut protéger les poupées ! Leur porter secours en priorité !  
Contre l'ouragan ou le typhon, les tremblements de la terre ou ceux du froid,  
il faut mettre à l'abri les poupées.  
Des couvertures, du sirop, des précautions.  
Des psychologues, des petits cadeaux, de l'ombre caressante  
et une barrière de militaires de la paix.  
Il faut tout faire pour sauver les poupées  
des enfants de la vallée ! crie Linda.  
Elles ont droit à la protection des adultes.  
Alors les enfants, vous imaginez...

Pef

JOUR 2 | **ART. 20 DE LA CIDE : LE DROIT À UNE PROTECTION MÊME SI TU  
N'AS PAS DE FAMILLE**

## Un poème pour faire vivre les droits de l'enfant, dans la classe !

### ( sans titre)

Un enfant gisait là  
en habit d'écolier  
le front sur un coussin de sable  
dormeur d'un autre val  
un enfant mort noyé  
venu il y a trois ans  
au monde de toute mer et terre  
fuyant avec son frère la guerre de Syrie  
cet enfant sans cartable sans vie  
promis aux écailles d'obus  
et jeté dans la nuit aux mousses du naufrage  
une photographie de lui  
a fait le tour du monde  
carte postale de guerre toujours la même qui revient  
celle de l'enfant mort  
sur ma peau épinglée  
les rames de mon kayak  
font depuis ce jour-là  
comme un bruit de sanglot  
dans l'eau inattentive  
au destin d'un enfant  
prénomé Alan.

Pierre Gabriel



JOUR 2 | **ART. 20 DE LA CIDE : LE DROIT À UNE PROTECTION**  
**MÊME SI TU N'AS PAS DE FAMILLE**

## NOS DROITS EN DEBAT

Petit moment débat, à partir de l'image du jour et des questions ci-dessous.

Si possible, vous pouvez imprimer l'image (page 1) ou la projeter au groupe.

Au préalable :

### Rappeler les règles du débat :

1. On a le droit de dire ce que l'on pense, on a le droit de changer d'avis, on écoute celui qui parle et on a le droit de ne rien dire si on ne veut pas s'exprimer. Tout est juste et intéressant.
2. Les participants se mettent en cercle, assis sur des chaises ou au sol.
3. L'animateur du débat pose une question au groupe. Pour y répondre, nous ferons tourner un bâton de parole. Seul celui qui a le bâton peut parler. Les autres écoutent.
4. Une même question peut se traiter en 3 tours de groupe maximum. L'animateur peut éventuellement relancer ou recentrer les échanges à partir des éléments issus de la note d'intention de l'artiste.  
Ensuite, on change de question. N'hésitons jamais à reformuler lorsque cela semble nécessaire.
5. A notre tour, nous ne sommes pas obligés de parler, on peut passer le bâton au voisin, mais il est souhaitable que chacun s'exprime au moins une fois.

L'image doit être visible de tous. L'animateur du débat rappelle l'article de la CIDE ou sa thématique.

Vous pouvez bien sûr inventer d'autres règles, d'autres modes de débat tant que ceux-ci profitent à l'expression et l'échange d'idées pour un réel moment d'écoute et d'échanges.

### Question 1 :

**Que voyez-vous sur cette affiche ?**

### Question 2 :

**Pour toi, que veut dire protection ?  
A ton avis, de quoi faut-il protéger les enfants ?**

### Question 3 :

**C'est quoi, pour toi, la famille ?**



Affiche FRANCAS



JOUR 2 | **ART. 20 DE LA CIDE : LE DROIT À UNE PROTECTION**  
**MÊME SI TU N'AS PAS DE FAMILLE**

## NOS DROITS EN ACTION

Une activité pour faire vivre les droits de l'enfant, dans la classe !

$$2+2 = 2$$

Il faut respecter les participants et ce qu'ils disent.

Chacun s'engage à participer à l'activité et à discuter avec les autres de ses choix.

L'animateur projette et/ou distribue à chaque participant la planche d'images en annexe.

Il s'agit de 6 images qui représentent différents droits. (les images peuvent être découpées avant ou pendant l'activité)

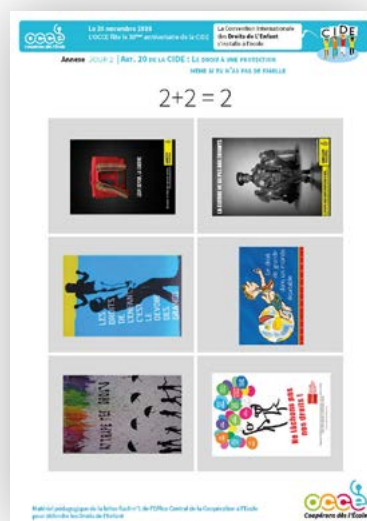
Les participants prennent connaissance des images.

Individuellement, chaque participant en choisira deux qui correspondent au droit évoqué :  
« Droit à une protection même si tu n'as pas de famille »

On forme ensuite des binômes où les deux participants se concertent et à nouveau ne devront conserver que 2 images.

Ensuite on fait se rencontrer deux binômes qui a nouveau ne devront conserver que deux images...et ainsi de suite....

Pour finir, il peut y avoir une présentation collective du choix retenu.



JOUR 2 | **ART. 20 DE LA CIDE : LE DROIT À UNE PROTECTION**

**MÊME SI TU N'AS PAS DE FAMILLE**

**L'ECHO DES PAGES**

Quelques livres à lire avec vos élèves.



Cycle 2

**X comme adoption**

Texte de Sylvie SARZAUD  
Illustrations de Laura ROSANO  
Editions Utopique

Un camarade déclare à Bianca ne plus vouloir jouer avec elle, parce qu'elle est malade. Elle est « nésouzix » ! Bouleversée, l'enfant se confie à la maîtresse qui, à l'aide d'un abécédaire imagé, explique aux enfants ce que signifie être né sous X.

À travers un jeu de piste visuel, à la recherche des lettres de l'alphabet, cet album nous explique que si un enfant né sous X ne sait pas quel sang coule dans ses veines, surtout, qu'il n'en fasse pas une maladie ! Car, ce qui compte avant tout, c'est l'Amour qui l'entoure aujourd'hui.



Cycle 1

**Alexandre a trop grandi !**

Texte et dessins de Caroline LECHEVALLIER  
Mise en couleur et trait noir de Didier JEAN & ZAD  
Editions Utopique

Quand Madame Chat vient présenter son bébé à Maman Lapin, celle-ci s'exclame en admirant le nouveau-né :

- Vous avez de la chance. Il est tellement mignon, ce bébé !

Ah si seulement il pouvait rester tout petit !...



Cycle 3

**On m'appelle Enfant I**

De Steve Tasane  
Editions Gallimard

C'est l'histoire d'un petit garçon de dix ans, sans papier et sans famille. Il ne subsiste rien de son passé, pas même son prénom: dans le camp de réfugiés où il vit, il est l'Enfant I. Pour que son existence ait une valeur aux yeux du monde extérieur, il décide d'écrire sur son quotidien. Dans la misère du camp boueux, I rayonne de tout son optimisme et tente de faire de chaque journée une nouvelle aventure pour ses amis M, E et R.

Une véritable leçon de vie et d'humanité, un ouvrage où rayonne l'optimisme.







**Annexe JOUR 2 | ART. 20 DE LA CIDE : LE DROIT À UNE PROTECTION  
MÊME SI TU N'AS PAS DE FAMILLE**

$$2+2 = 2$$

